

REVUE DE PRESSE

Vie de l'université // Enseignants-chercheurs, professeurs et maîtres de conférence

Mercredi 6 juin 2018

Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans la presse

Vie de l'université

Le Figaro Étudiant

6 juin 2016

À propos du classement de l'université pour l'influence sur Twitter

Les universités et les grandes écoles les plus influentes sur Twitter

CLASSEMENT - Pour la troisième année consécutive le cabinet de conseil spécialisé dans l'enseignement supérieur HEADway Advisory publie son classement des institutions et des personnalités de l'éducation les plus influentes sur le réseau social.

Sur les réseaux sociaux, les universités et les grandes écoles construisent leur réputation et leur influence numériques. Et à ce jeu, certaines institutions sont meilleures que d'autres. La société de conseil HEADway, spécialisée dans l'enseignement supérieur, publie chaque année un classement* des établissements et personnalités de l'enseignement supérieur les plus influentes sur Twitter et distribue les bons et les mauvais points. C'est Sciences Po Paris et l'université Paris I Panthéon Sorbonne qui remportent cette année la palme de l'influence sur le réseau social.

[► Lien via Europresse](#)

Le Figaro.fr

2 juin 2018

À propos du concours d'éloquence de l'université

À la finale du concours d'éloquence, l'humour a un prix

NOUS Y ÉTIONS - Lundi 28 mai, le Panthéon accueillait un match inattendu : le concours international d'éloquence qui voyait s'opposer quatre duels d'étudiants orateurs autour d'un sujet commun.

Un éclair vient de s'abattre sur le pavé parisien et de retentir dans le Panthéon à travers les vitraux. Une lumière violette et un bruit assourdissant créent la surprise du public juste après la dernière réplique de Tom Michel. L'étudiant en droit n'aurait pas pu espérer meilleur effet sur son auditoire en ce jour de final. Il vient d'achever son discours joliment ponctué d'humour et d'autodérision devant le jury composé de Georges Haddad, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Didier Bourdon, comédien, réalisateur et producteur, Ciprian Mihali, directeur régional de l'AUF pour l'Europe de l'Ouest Lucile Collot, avocate à la Cour et Jérôme Cotillon, directeur général des services de la mairie du Ve arrondissement de Paris.

La plume plutôt que le pavé - C'est la consécration pour lui qui assistait petit aux concours d'éloquence de la conférence du stage des avocats du barreau de Paris. Il est habitué des joutes verbales, un art qui «combine la recherche de références littéraires, le théâtre, l'humour et surtout l'interaction avec le public».

[► Lien vers l'article](#)

Le Monde.fr

1 juin 2018

À propos du concours d'éloquence de l'université

L'éloquence étudiante entre au Panthéon

Souvent considérés comme l'apanage des facultés de droit, les concours d'éloquence s'immiscent aujourd'hui dans d'autres formations de l'enseignement supérieur, apportant des clés, des compétences, dans un univers où l'oralité est parfois négligée Caroline Pain

Dehors, l'orage gronde. La pluie claque contre les vastes vitraux du Panthéon. À l'intérieur, le silence règne. Les 200 spectateurs sont tapis dans l'obscurité. Soudain, les premiers mots résonnent. L'écho de la verve des étudiants se répercute contre les hautes colonnes. Lundi 28 mai se déroule la finale du premier concours international d'éloquence, organisé par l'université Sorbonne Paris-I au Panthéon, où d'autres grands orateurs reposent.

Les huit finalistes vont s'affronter en duel. Sur chaque sujet, un étudiant défendra l'affirmative, l'autre la négative. Chacun sera jugé aussi bien sur la forme que sur le fond de son discours de sept minutes. Thème de la première joute : « Sommes-nous tous des enragés ? ». Sidoine Dako, étudiant béninois, chargé de l'affirmative, apparaît à l'écran. Comme les deux autres finalistes d'Afrique - continent à l'honneur cette année -, il a préenregistré son discours en vidéo dans les conditions de la finale.

[► Lien via Europresse](#)

Newstank

31 mai 2018

À propos du projet d'université européenne

Universités européennes : l'UniGR va se transformer pour répondre à l'appel à projets (P Mutzenhardt)

L'UniGR (Université de la grande région) déposera un projet dans le cadre de l'appel à propositions pour des « universités européennes » qui sera lancé par la Commission européenne à la fin de l'année, annonce-t-elle, le 30/05/2018, à l'issue de la tenue de son conseil des présidents et recteurs qui se tenait sur le campus de Belval de l'Université du Luxembourg.

L'UniGR est un groupement quadrinational comprenant six universités membres de l'espace de la « Grande Région » : une Française (Lorraine), trois Allemandes (Kaiserslautern, Sarre et Trèves), une Belge (Liège) et une Luxembourgeoise (Luxembourg). Structuré en association de droit luxembourgeois depuis 2015, le réseau fête ses dix ans cette année.

Afrikipresse.fr

30 mai 2018

À propos du concours d'éloquence de l'université

Concours international d'éloquence 2018 : un étudiant béninois vainqueur

Boris Brice Legba, étudiant en deuxième année de thèse en biochimie, microbiologie et pharmacologie à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, a reçu le Prix AUF et a gagné un séjour culturel et académique à Paris en 2019 à l'issue de la finale du concours international d'éloquence organisée le 28 mai au Panthéon par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

« *Nous avons vraiment le sentiment que cet essai est une réussite. Nous souhaitons donc, en accord avec nos partenaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, étendre ce concours à toute la francophonie, à tous nos membres qui souhaiteront y participer, et ce dès l'année prochaine. Je suis certain qu'il aura beaucoup de succès, à la fois parce qu'il est la plus belle démonstration du talent des étudiants et parce qu'il permet de développer leurs soft skills* », a déclaré Jean-Paul de Gaudemar, Recteur de l'AUF, en remettant le Prix AUF.

[► Lien vers l'article](#)

La Gazette.fr

29 mai 2018

À propos du forum de la fonction juridique territoriale au sein du centre Panthéon

La donnée à l'honneur au forum de la fonction juridique territoriale

Comme chaque année, les juristes territoriaux étaient réunis, sous l'égide de l'AFDCL, du SNDGCT et du CNFPT, au centre Panthéon de l'Université Paris Sorbonne mardi 29 mai pour évoquer les évolutions juridiques de l'année. Et l'actu du moment, c'est l'entrée en vigueur récente du RGPD et celle prochaine du dernier volet de l'opendata.

Les juristes territoriaux étaient réunis le 29 mai au centre Panthéon de l'Université Paris Sorbonne pour le forum annuel de la fonction juridique territoriale organisé par l'Association française du droit des collectivités territoriales (AFDCL), le syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Entre autres thèmes abordés, celui consacré aux données publiques fut l'occasion de faire le point sur l'entrée en vigueur récente du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD) et sur les différentes échéances concernant l'opendata.

Protection des données personnelles: une responsabilité des collectivités très encadrée Données personnelles : appliquer la nouvelle réglementation en six étapes clés

[► Lien via Europresse](#)

24h au Bénin

28 mai 2018

À propos du Concours international d'éloquence de l'université

Deux béninois en finale au cours international d'éloquence

À l'issue de la demi-finale du concours international d'éloquence organisé par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), 8 candidats se sont qualifiés pour la finale qui aura lieu le lundi 28 mai à 19h au Panthéon, dont 3 étudiants africains.

Les premiers duels internationaux avaient opposé, le 5 mai 2018, 16 étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à 16 étudiants issus d'universités africaines, membres de l'AUF et partenaires de Paris 1. 6 candidats africains et 10 candidats de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'étaient alors qualifiés pour la demi-finale du concours international d'éloquence.

À l'issue de la demi-finale, huit candidats ont été retenus pour la dernière étape. L'ouverture internationale du concours a permis la sélection de trois étudiants issus d'universités africaines partenaires de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membres de l'AUF :

- Sidoine Dako (étudiant en deuxième année de licence de sciences agronomiques à l'université d'Abomey-Calavi au Bénin).

[► Lien vers l'article](#)

Actu.fr

24 mai 2018

Avec les étudiants du master Bioterre de l'université sont cités

Parc naturel régional : la Brie et deux Morin va-t-elle devenir une campagne remarquable ?

Mardi 15 mai, à la Ferté-Gaucher, les élèves du master Bioterre de l'Université Paris 1 Sorbonne ont restitué l'étude réalisée dans le cadre du futur parc naturel régional. « **Le territoire de la Brie et deux Morin est fortement marqué par sa richesse : il regorge de diversité.** » C'est ce qui ressort de l'étude effectuée par les quatorze étudiants du master Bioterre de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du **projet de parc naturel régional** initié par le syndicat mixte.

Cette étude de terrain, **lancée il y a huit mois**, a été restituée lors d'une réunion publique organisée dans la salle Henri-Forgéard de La Ferté-Gaucher.

Le but de celle-ci est de **mettre en valeur les spécificités du territoire** à travers les ressentis, observations et différentes dynamiques des habitants et acteurs clés du territoire.

[► Lien vers l'article](#)

Libération

24 mai 2018

Parcoursup Le rectorat va devoir passer au tri à la Sorbonne

Opposés à la réforme Parcoursup, des profs de philo de Paris-I-La Sorbonne avaient refusé de trier ces dernières semaines les dossiers des élèves souhaitant intégrer leur fac. Qu'à cela ne tienne, le recteur de Paris va s'y coller. La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, avait prévu le coup dans sa loi ORE, adoptée à la va-vite en février. Elle a donc pris un arrêté ce jeudi, transférant la mission au recteur de Paris, qui est aussi «chancelier des universités». Comment va-t-il s'y prendre ? «*Il va constituer lui-même une petite commission d'enseignants-chercheurs*», répond le ministère, qui indique que pour l'heure, Paris-I est le seul cas pour lequel la ministre est intervenue

[► Lien vers l'article](#)

BFM TV

23 mai 2018

Parcoursup: "Il faut être patient", adresse le président de Paris-I aux lycéens

Georges Haddad revient sur les premières affectations de Parcoursup, qui laissent près de la moitié des inscrits "en attente".

Une moitié de soulagés, presque autant d'angoissés. Mardi soir, les élèves de terminale ont reçu leurs premières affectations sur Parcoursup, la nouvelle plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. Sur 810.000 inscrits, 436.000 ont reçu au moins un "oui". Tous les autres se contentent pour l'instant de listes d'attente. Un résultat en demi-teinte pour un système déjà contesté, accusé d'instaurer une sélection aux portes des universités. Ce mercredi, le président de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne Georges Haddad appelle les étudiants à la "patience":

"Je les comprends, je suis terriblement à leur écoute", explique sur BFMTV celui qui a dû faire appel aux forces de l'ordre pour faire évacuer Tolbiac, occupée en avril par des opposants à la réforme de l'université. "Il faut être patient".

[► Lien vers l'article](#)

Le Figaro

23 mai 2018

Ordre et fermeté à Paris-I : les leçons de l'après-Tolbiac

Selon son président, 30 % des étudiants de licence n'ont pas pu passer leurs partiels. Au-delà de la crise, la fac vit un profond malaise.

« Moi, je vais bien. Mais le président de Paris-I, lui, ne va pas bien. » Affable, Georges Haddad salue les vigiles qui contrôlent les entrées du centre Panthéon-Sorbonne, vieux de 250 ans, où se situe le siège de la grande université pluridisciplinaire. « Je suis très pessimiste », répète le président. En montant les escaliers qui le mènent à son bureau, les mots fusent. Un mois après l'évacuation du centre Tolbiac, l'agrégé de mathématiques en a gros sur le cœur. « Nous sommes dans un théâtre de l'absurde, fait de postures et d'impostures. Mais il existe un profond malaise, qui va bien au-delà de Parcoursup (la nouvelle plateforme d'orientation vers le supérieur, NDLR). À Tolbiac, ils demandaient la fin du capitalisme, la démission de Macron et l'abolition des frontières. »

À peine passée la porte de la présidence, sa directrice de cabinet, « Mme Urgences », l'interpelle : à l'entrée du centre Saint-Charles, qui abrite les arts plastiques, un groupe d'individus tente d'empêcher la tenue des examens. « Nous avons eu des hommes encagoulés et des portes d'examen cimentées. C'est donc cela le boulot d'un président ? Gérer ce type d'incident ? », lance l'homme en colère. Sur son bureau, une dizaine de copies d'étudiants interdits de partiels. Ils y racontent l'entrée de perturbateurs dans la salle d'examen, leur envie, pourtant, de plancher sur le sujet « qu'est-ce que l'informatique aujourd'hui ? » et signent, comme cette jeune fille, « une étudiante qui voulait passer son partiel ». Tous invoquent leur « droit » à passer leurs épreuves. Des copies comme cela, il lui en arrive tous les jours. Que leur répondre ? « Nous allons rapidement proposer à ces étudiants des oraux, afin de pouvoir les évaluer. Il n'y aura pas de devoir à la maison. Pas question de galvauder les diplômes », affirme Georges Haddad.

[► Lien via Europresse](#)

AEF

22 mai 2018

Bologne : "Le mot 'stage' n'est pas dans le prochain communiqué" mais rien n'empêche d'y travailler (S. Bonnafous)

"Il n'y a pas de référence en tant que telle aux stages dans les communiqués sur le processus de Bologne et il n'y en aura pas dans le prochain", annonce Simone Bonnafous, IGAENR et chargée de mission "Bologne", le 17 mai 2018 lors de la Conférence nationale des stages organisée à Paris par Jurisup et l'Avuf. L'ex-Dgesip a cependant insisté sur des termes du communiqué qui sera présenté lors de la Conférence de Paris du 23 au 25 mai (lire sur AEF) et qui recouvrent la question des stages. Les acteurs français ne peuvent pas imposer à leurs partenaires européens de rémunérer les stages pour des raisons de compétences mais aussi parce que la France a elle-même des progrès à faire, estime-t-elle. "Si on décide d'être le top de l'Europe - car c'est ça d'être une université européenne -, alors on bosse la question des stages", lance-t-elle par ailleurs.

"Le mot 'stage' n'est pas dans le prochain communiqué, c'est le 'work-based learning'. C'est plus large et c'est l'idée de savoir comment les universités et les écoles reconnaissent les compétences acquises en dehors de leurs établissements et ça inclut les stages", affirme Simone Bonnafous, invitée à s'exprimer lors de la Conférence nationale des stages à Paris le 17 mai 2018. Chargée de mission "Bologne", elle anticipe ainsi les annonces du prochain communiqué, "finalisé à 99,3 %", de la Conférence de Paris qui se tiendra cette semaine (lire sur AEF).

Pour autant, "il ne faut pas attendre les déclarations, c'est d'abord aux acteurs de travailler ensemble", lance l'ancienne Dgesip. Après avoir défendu le principe non contraignant de ces textes - de "la soft law, très efficace" -, elle ajoute : "Si on décide d'être le top de l'Europe - car c'est ça d'être une université européenne -, alors on bosse la question des stages". Elle encourage à le faire "secteur professionnel par secteur professionnel".

AEF

22 mai 2018

Universités européennes : la France financera les établissements français à hauteur de 100 M€ dans le cadre du PIA

La France apportera dans le cadre du PIA "un financement complémentaire d'au moins 100 M€ sur dix ans aux établissements français qui participeront aux projets d'universités européennes retenus dans les appels à projets de la Commission". C'est ce qu'annonce la ministre de l'ESRI, Frédérique Vidal, le 22 mai 2018, à l'issue de la réunion à Bruxelles des ministres européens de l'Enseignement. Elle "salue les conclusions" de ce Conseil "qui viennent confirmer l'engagement marqué de l'Union européenne", illustré par le lancement, dès la rentrée 2018 d'une première vague de projets pilotes dans le cadre du programme Erasmus +. Les universités européennes, "réseaux ascendants d'universités existantes", "permettront de renforcer la coopération transfrontière grâce à des stratégies institutionnelles à long terme", indique la Commission dans une communication sur le sujet publiée le même jour.

AEF

22 mai 2018

20 ans après, le processus de Bologne a-t-il permis une convergence des systèmes d'enseignement supérieurs européens ?

20 ans après son lancement, quel bilan peut-on tirer du processus de Bologne ? Les outils et objectifs ont-ils permis d'avancer vers une convergence des systèmes d'enseignement supérieur en Europe ? Pour Andrée Sursock, ancienne SG adjointe de l'EUA, "beaucoup de choses ont été accomplies", notamment sur l'assurance qualité, l'articulation en trois cycles (L, M et D) et la "cristallisation d'une identité **européenne**". Mais si la "convergence existe, elle est plutôt administrative", une certaine diversité existant encore, notamment sur ce que revêtent le L et le M, souligne Amélia Veiga, chercheuse au Cipes. "On est tombé dans une technocratie qui n'a pas réussi à mobiliser la base", déplore A. Sursock. "Quand les acteurs faiblissent dans leur engagement, et qu'il n'y a pas d'hommes politiques pour prendre le relais, Bologne est en danger", souligne Éric Froment, ancien président d'Eqar.

AEF

18 mai 2018

"D'une université européenne aux universités européennes, en passant par Bologne" (Éric Froment)

"Quelques mois avant la Conférence ministérielle de Paris, le président Macron a lancé la proposition de créer des universités européennes (lire sur AEF). Comment la resituer dans la construction de l'Europe universitaire qui s'opère depuis la fin de la 2e guerre mondiale ?" Éric Froment, ancien chair du register committee d'Eqar et ancien président de l'EUA, retrace pour AEF, dans une tribune intitulée "D'une **université européenne** aux universités européennes (en passant par Bologne)", l'histoire de la construction de l'Europe universitaire. Il souligne qu'un "long chemin a été parcouru", mais que la "phase de construction qui repose sur la déclaration de Bologne depuis 20 ans doit se poursuivre". Les universités européennes peuvent "ouvrir une nouvelle étape, plus intégrative", mais "laissons à chaque groupe d'établissements candidats le soin de concevoir 'son **université européenne**'."

Libération

16 mai 2018

A la Sorbonne, «l'épreuve est annulée, bonne journée !»

A Paris 1, des étudiants se sont à nouveau mobilisés pour faire annuler leur partiels. Dans la filière science politique, la direction brandit la menace du redoublement général. Plongée dans l'amphi où les étudiants ont voté l'annulation d'un examen. Sur la place de la Sorbonne, un fourgon de police veille. Devant l'entrée de la fac rue Saint-Jacques, en face du lycée Louis-le-Grand, des dizaines d'étudiants attendent en file. Contrôle des sacs et des convocations pour tout le monde. *«Ils ne vont jamais arriver à l'heure à leur partiel, soupire Eliott, veste bleu marine et pantalon blanc, étudiant en double licence philosophie-science politique. Ça ne se passe jamais comme ça d'habitude. Ce n'est pas normal.»* Ce mercredi 16 mai, les L3 science politique doivent en principe passer leur troisième partiel, sur la théorie de la communication.

[► Lien vers l'article](#)

L'Express

15 mai 2018

Jour d'annulation à la Sorbonne

Pour protester contre la réforme de l'entrée à l'université, les grévistes s'en prennent aux partiels. Exemple à la Sorbonne.

C'est la nouvelle arme des opposants à la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et Parcoursup: après l'occupation des universités, l'annulation des partiels de fin d'année, notamment marquée la semaine dernière par les incidents autour du centre d'examen d'Arcueil, dans le Val-de-Marne. "Annuler les partiels, c'est faire le jeu du gouvernement"

Ce lundi matin, c'est à la Sorbonne, à Paris, que les troisième année en sciences politiques devaient plancher sur une "grande controverse de la philosophie politique" pour valider leur saison. Convoqués en deux groupes à 8h30, pour une épreuve qui devait commencer une demi-heure plus tard, ils en ont été rapidement empêchés, avant de se réunir dans le même amphi "Bachelard" pour discuter de la suite des événements.

[► Lien vers l'article](#)

Enseignants – chercheurs, professeurs et maîtres de conférence

Le Figaro

5 juin 2018

Avec Pierre Vermeren, professeur d'histoire

Pierre Vermeren : «La question migratoire est entre les mains des États du Maghreb»

PIERRE VERMEREN est professeur d'histoire contemporaine à l'université Panthéon-Sorbonne, spécialiste du Maghreb. Il a publié notamment : Histoire du Maroc depuis l'indépendance (La Découverte).

LE FIGARO. - L'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne est au coeur des préoccupations des peuples européens. Face à cette réalité démographique, faut-il se résoudre à l'impuissance ou y a-t-il des marges de manoeuvre ?

Pierre VERMEREN. - L'immigration massive venant d'Afrique est souvent présentée comme inéluctable, tel un phénomène naturel ou climatique. Or, les Chinois pauvres étaient plus d'un milliard, mais n'ont jamais débarqué au Japon, car ce pays en a décidé autrement. L'affaire est donc politique. En Méditerranée, comme l'Union européenne est indécise, la question est aux mains des États de la rive sud. S'ils le décident, ils peuvent stopper du jour au lendemain les flux migratoires comme l'a fait le Maroc en 2001 ou la Turquie en 2016. À l'époque de Ben Ali et de Kadhafi, la Tunisie et la Libye bloquaient ces flux. Le Maroc, après la mise en place de Schengen en 1986, a connu une très grande poussée migratoire : environ 200 000 migrants par an via le détroit de Gibraltar. Ça s'est arrêté du jour au lendemain après le 11 septembre 2001. Le vrai arbitrage n'est pas entre l'immigration ou son absence, mais entre l'intervention des États ou leur retrait.

[► Lien via Europresse](#)

Ouest France

4 juin 2018

Avec Mireille Chiroleu-Assouline, professeure de sciences économiques

RSE. Les entreprises plus sensibles au développement durable

Qu'est-ce que la Responsabilité sociétale des entreprises ? Quelles sont les entreprises qui s'engagent dans ce sens ? Comment les pouvoirs publics incitent-ils les entreprises à adopter une stratégie sociale et environnementale ? Réponse avec Mireille Chiroleu-Assouline, spécialiste d'économie de l'environnement, à l'occasion de la semaine européenne du développement durable.

Mireille Chiroleu-Assouline est professeure de sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et professeure associée à l'École d'économie de Paris. Elle est spécialiste d'économie de l'environnement. Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, elle revient sur l'engagement des entreprises françaises pour les questions sociales et environnementales. Cela signifie Responsabilité sociétale des entreprises. Ce terme existe depuis plusieurs décennies (avant les années 1970). Derrière ce sigle, on retrouve les actions des entreprises liées à l'environnement, aux relations sociales à l'intérieur de l'entreprise et avec la société à l'extérieur de l'entreprise. Comme réduire sa facture énergétique ou changer sa flotte de véhicules. C'est un mécanisme volontaire. Il n'y a pas de loi qui oblige l'entreprise à mener ces actions. Par exemple, la non-discrimination à l'embauche est inscrite dans la loi, ce n'est pas de la RSE. Alors qu'une politique active pour permettre l'accès aux femmes à des postes à responsabilité en fait partie.

[► Lien vers l'article](#)

La Gazette des Communes

4 juin 2018

Avec Géraldine Chavrier, professeure de droit public

Le droit à la différenciation bientôt dans la Constitution

Le gouvernement veut permettre aux collectivités d'adapter le droit à leur situation et d'exercer des compétences différenciées.

L'un des trois textes de la réforme des institutions, intitulé « projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace », a été présenté en conseil des ministres le 9 mai. Comme attendu, parmi les nombreuses mesures de ce texte, l'article 15 a pour objectif d'introduire dans la Constitution le droit à la différenciation et de favoriser l'expérimentation normative pour les collectivités territoriales.

Pour cela, l'article 72 de la Constitution sera modifié. L'objectif est de mettre en place deux mécanismes distincts : le droit à l'adaptation, d'une part; la possibilité pour des collectivités de même niveau d'exercer des compétences différentes, de l'autre.

[► Lien via Europresse](#)

France Info

1 juin 2018

Avec Frédérique Matonti, professeure en science politique

Les informés. "Benchmarking des migrants" de Gérard Collomb : des propos "extrêmement réfléchis" pour Étienne Girard

Lors d'une audition devant les sénateurs, mercredi 30 mai, pour présenter son projet de loi Asile et immigration, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a estimé qu'il n'y avait pas *"que le Sénat qui fait du benchmarking [une étude comparative], les migrants aussi. Ils font un peu de benchmarking pour regarder les différentes législations à travers l'Europe."*

Des propos qui ont beaucoup fait réagir mais qui ne surprennent pas Étienne Girard, journaliste politique à *Marianne*.

[► Lien vers l'émission](#)

Libération.fr

1 juin 2018

Tribune co-signée par Loic Blondiaux, enseignant-chercheur en science politique

Donnons aux citoyens le droit d'interpellation !

L'Etat devrait encourager la démocratie locale en permettant aux citoyens de se prononcer sur les projets engagés par les collectivités locales. A l'inverse, il mobilise les préfets pour empêcher ces votations d'initiative citoyenne. Des élus et des intellectuels lancent dans «Libération» «l'appel des territoires». Jeudi 24 mai, après un recours préfectoral, le tribunal administratif de Grenoble annulait le dispositif mis en œuvre par la ville de Grenoble organisant des votations d'initiative citoyenne à effet décisionnaire, et ouvertes à tous les résidents grenoblois, français ou non, âgés de plus de 16 ans.

Bien que la libre administration des collectivités figure à l'article 72 de la Constitution, cette décision allonge la liste des innovations démocratiques issues des territoires freinées par l'Etat. Si les dispositifs de budgets participatifs (avec votation citoyenne décisionnaire) se généralisent progressivement en France, et nous pouvons nous en réjouir, l'Etat semble aujourd'hui s'opposer à la création d'un droit d'interpellation. En effet, de nombreuses tentatives de collectivités en France ayant souhaité proposer aux citoyens un droit d'interpellation ont été annulées par l'Etat, par l'intermédiaire de ses préfets (pour exemples en région Rhône-Alpes en 2012, en Essonne en 2014).

[► Lien vers l'article](#)

France Culture

1 juin 2018

Avec Nicolas Hubé, professeur en science politique

Europe : la grande indifférence citoyenne

Jusqu'en octobre, plus de 300 consultations citoyennes sont organisées à travers 27 pays membres de l'Union européenne, afin de recueillir l'avis des citoyens pour réformer les institutions. En France, où les euro-indifférents dominent, les partis extrémistes font vivre le débat européen. 300 débats sont organisés d'ici octobre prochain dans 27 pays membres de l'Union européenne, dont 200 en France. On compte 30 000 participants pour la consultation en ligne de la Commission européenne lancée le 9 mai dernier à partir de 12 questions posées par un panel de citoyens européens, tirés au sort. L'opération participative européenne voulue par Emmanuel Macron pour recueillir l'avis des 450 millions d'Européens n'est pas encore un succès. L'UE continue de susciter une grande indifférence citoyenne. Un taux de participation qui ne cesse de diminuer marque les élections européennes depuis la fin des années 1990, particulièrement chez les jeunes. Manque d'éducation, d'information, d'incarnation politique, les explications des europhiles sont toujours nombreuses, comme les tentatives de la Commission pour se rapprocher des citoyens. Mais la tendance ne change pas. En 2014, cette abstention a donc permis à une centaine de députés eurosceptiques d'entrer au Parlement européen.

[► Lien vers l'article](#)

LCI.fr

1 juin 2018

Lionel Fontagné, enseignant-chercheur en sciences économiques, est cité

Trump contre l'Europe : la guerre des taxes en 4 questions

DOUANE - En imposant depuis ce 1er juin des taxes douanières sur l'acier et l'aluminium venant de l'Union européenne, du Canada et du Mexique, Donald Trump fait planer le spectre d'une guerre commerciale généralisée. Dans quelle mesure les européens peuvent-ils s'inquiéter ? Qui a le plus à perdre dans cet affrontement ? Elements de réponse. Officiellement, l'UE "n'est en guerre avec personne", a assuré la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini, au lendemain de l'annonce, par Donald Trump, de taxes douanières visant l'acier et l'aluminium venant de l'UE, du Canada et du Mexique. Mais les Européens préparent déjà la riposte, tandis que le Canada a déjà annoncé 16 milliards de taxes douanières sur des produits américains en rétorsion.

[► Lien vers l'article](#)

Contrepoints.org

1 juin 2018

Avec Marina Maestrutti, enseignante-chercheure en sociologie

Notre société sera-t-elle celle des nanotechnologies

Pourquoi qualifie-t-on les nanotechnologies de technologies du destin ? Que nous promettent-elles ? Les nanomatériaux vont-ils inéluctablement nous coloniser ? Marina Maestrutti est maître de conférences en sociologie à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne. Ses travaux portent sur la santé et l'innovation. Cette démarche transdisciplinaire peut surprendre les défenseurs des sciences dures, elle n'en est pas moins sincère. L'auteur précise :

Mon intérêt, depuis mes études de philosophie, a été de réfléchir à la place et au rôle que nous attribuons aux technologies dans nos vies individuelles et collectives, et plus généralement au sens que nous donnons à l'idée de progrès technique.

Car la relation entre l'innovation technoscientifique et la société, est généralement pensée selon un schéma simplifié, articulant science, technologie et société.

[► Lien vers l'article](#)

Libération.fr

31 mai 2018

Tribune signée par un collectif d'universitaires dont Antoine Vauchez, chercheur en science politique

Transparence de la vie publique : beaucoup reste à faire

Hommes politiques, administrations, juges et médias doivent apprendre à mieux rendre compte, selon l'Observatoire de l'éthique publique, un nouveau think tank lancé ce vendredi à l'Assemblée.

Au cours de ces trente dernières années, les mesures relatives à la transparence et à la déontologie de la vie publique n'ont cessé de proliférer. Dernier texte en date, la loi pour la confiance dans la vie politique du 15 septembre a permis de consolider et d'amplifier ce mouvement en faveur de l'éthique publique en encadrant davantage l'exercice du mandat parlementaire (contrôle des frais professionnels, suppression de la réserve parlementaire et des emplois familiaux).

Ces avancées n'ont pourtant pas suffi à restaurer le lien de confiance entre les citoyens et leurs représentants. D'après les sondages d'opinion, 80% des Français estiment que les parlementaires sont corrompus et la France se classe encore au 23^e rang de l'indice de perception de la corruption publié par *Transparency international* en février.

[► Lien vers l'article](#)

Radio Notre-Dame

31 mai 2018

Avec Ludmila Acone, docteure en histoire

Décryptage : l'Italie ingouvernable ?

72 heures après sa nomination au poste de premier ministre, Giuseppe Conte a renoncé à former un gouvernement. Jean-Pierre Darnis, maître de conférences à l'Université Nice Sophia-Antipolis et Ludmila Acone, chercheuse associée à l'Université Panthéon-Sorbonne, décrypte ce que cela implique pour l'Italie. 17 jours. C'était le record du gouvernement le plus court d'Italie. Certes, il avait au moins eu le temps d'être confirmé par les chambres législatives. Giuseppe Conte a tenu trois jours. Et la confiance au gouvernement n'a même pas été votée. Il a préféré abandonner suite au refus du président italien, Sergio Mattarella, d'accepter Paolo Savona comme ministre de l'économie et des finances. C'était, pour lui, un mauvais signe envoyé pour l'économie du pays et des ménages, Paolo Savona laissant planer un sérieux doute sur la place de l'euro comme monnaie de l'Italie. Prévoir la durée et le succès de cette tentative était hasardeux pour Jean-Pierre Darnis. « *Il faut avoir une très grande humilité dans les affaires italiennes parce que la fluidité du contexte est telle que les prévisions sont souvent difficiles* », assure-t-il. Il n'empêche, selon lui, que « *la tentative soit difficile et compliquée, c'était vrai depuis le début* ». Un avis partagé par Ludmila Acone.

[► Lien vers l'article](#)

Vatican News.va

30 mai 2018

Avec Georges Prevelakis, professeur en géopolitique

La Grèce en grève générale contre l'austérité

Grève générale ce mercredi en Grèce pour protester contre les politiques d'austérité. Le pays doit retrouver le chemin des marchés financiers en août mais sa situation économique demeure toujours très fragile. Difficile de se déplacer ce mercredi 30 mai en Grèce: les transports aériens et les transports en commun devraient être fortement touchés par un appel à la grève générale lancée par les syndicats, dont les grandes confédérations du privé, GSEE et du public, Adedy. Le mot d'ordre est «*Ça suffit, stop aux sacrifices des travailleurs*». Ils entendent protester contre la mise en œuvre prévue en 2019 et 2020 de nouvelles coupes dans les retraites et de nouvelles hausses d'impôts. Or la semaine dernière, Alexis Tsipras, le Premier ministre, a affirmé que «pour la première fois, la Grèce se trouve dans une position où elle peut se fixer une série d'objectifs pour le jour d'après». Il a ainsi annoncé mercredi dernier les grandes lignes de son plan de croissance qui doit placer au centre des efforts «les travailleurs, ceux qui ont souffert, les chercheurs et le monde de la culture».

[► Lien vers l'article](#)

Europe 1

29 mai 2018

Avec Maria Gravari-Barbas, vice-présidente aux Relations internationales

Frédéric Taddeï met face à face des politiques, des journalistes et des intellectuels que l'on n'entend pas ailleurs

Invités:

Maria Gravari-Barbas

Professeure de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle dirige l'Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST) et l'EIREST, équipe d'accueil de doctorants sur les Tourism Studies. Elle coordonne la Chaire UNESCO et le réseau UNITWIN UNESCO « Culture, Tourisme, Développement ».

[► Lien vers l'article](#)

Le Monde.fr

29 mai 2018

Tribune signée par des juristes, économistes et chercheurs dont Judith Rochfeld, professeur des universités en droit privé

Bien commun : « Une réforme sage et mesurée de notre Constitution est devenue une urgence »

Cinquante juristes, économistes et chercheurs, signent dans « Le Monde » un appel à subordonner juridiquement, dans la Constitution, la défense de la liberté d'entreprendre et de la propriété privée à la défense de l'intérêt général.

Tribune. Le Parlement est à la hauteur des défis du temps lorsqu'il légifère pour lutter contre la fraude fiscale, l'esclavage moderne, les écocides ou l'accaparement des terres. Pourtant, plusieurs lois, poursuivant ces fins, ont en commun d'avoir été censurées par le Conseil constitutionnel.

Ce fut le cas par exemple de la loi imposant aux sociétés holding un « reporting public » pour lutter contre l'évasion fiscale, ou encore de celle visant à garantir la protection et le partage du sol face à la spéculation foncière.

En ce début du XXI^e siècle, l'urgence est de donner leur pleine mesure à la justice et à la liberté. Ces censures, parmi d'autres, ont été décidées au nom du droit de propriété et de la liberté d'entreprendre, déduits par le Conseil constitutionnel de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Au XVIII^e siècle, ces principes ouvraient aux nouveaux citoyens la possibilité de s'affranchir de toute forme de despotisme.

[► Lien vers l'article](#)

France Culture

29 mai 2018

Avec Frédéric Farah, enseignant en sciences économiques

Rome, crise ouverte

Après le veto du président Mattarella contre un ministre de l'économie anti-euro, un gouvernement de transition sera chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections. La campagne d'Italie est d'ores et déjà engagée : en bloquant la constitution du gouvernement Conte, le président a offert aux partis « antisystème » un argument de poids, illustrant selon eux la thèse du pouvoir téléguidé depuis Berlin et Bruxelles, sourd aux aspirations des peuples. Les sondages de ces derniers jours créditent La Ligue de scores frôlant les 25 %, soit 7 à 8 points de plus que le résultat déjà historique recueilli en mars. On peut ainsi craindre une surenchère : pour exister dans cette situation, le M5S va bomber le torse et donner de la voix, comme il vient de le faire en lançant l'idée d'une procédure de *destitution* contre le président, mesure prévue par la Constitution en cas de " *haute trahison* " ou de " *crimes contre la Constitution* ", et qui supposerait l'accord improbable de la Cour constitutionnelle. De son côté, observe Jérôme Gautheret dans **Le Monde**, le dirigeant de la Ligue semble redécouvrir les vertus du clivage droite-gauche « dont il avait juré la disparition quelques jours plus tôt ».

[► Lien vers l'article](#)

BFM TV

29 mai 2018

Avec Rémi Bourguignon, enseignant-chercheur en sciences de gestion à l'IAE

Pourquoi le mouvement social semble avoir tant de mal à prendre

Dans le sillage de l'action des cheminots, la mobilisation sociale semble avoir des difficultés pour s'étendre à l'ensemble des Français.

Alors que les cheminots attaquent leur 24^e journée de grève depuis le démarrage du mouvement début avril, le projet de réforme de la SNCF arrive au Sénat ce mardi. Selon les chiffres de la direction de la compagnie ferroviaire, la mobilisation est tombée à son plus bas niveau depuis le début de la contestation, avec un taux de grévistes de 13,97%. Dans la rue, la "marée populaire" de samedi a réuni 93.315 personnes en France selon le ministère de l'Intérieur (180.000 selon les organisateurs). Ils étaient quasiment 120.000 le 19 avril pour la mobilisation interprofessionnelle organisée par la CGT. Alors que certains redoutaient un nouveau 1995, la mobilisation semble avoir beaucoup de mal à prendre, ou en tout cas à s'étendre au-delà des professions concernées. De quoi dire, du coup, que les Français sont finalement d'accord avec les réformes?

[► Lien vers l'article](#)

La Nouvelle République.fr

29 mai 2018

Avec Ludmila Acone, docteure en histoire

Ludmila Acone : "Ce système-là ne semble plus capable de fonctionner"

Ludmila Acone, docteure en histoire, est chercheuse associée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. « Je suis une italienne qui vit en France et moi-même je suis surprise de la situation. Si nous savions qu'il y avait de profonds désaccords rien ne laissait présager une issue si rapide. » (au sujet du veto du président Mattarella)

Une destitution impossible

« Il faudra un peu de temps pour connaître la réaction globale des Italiens. Mais les dirigeants du Mouvement cinq étoiles et de la Ligue sont très en colère. Matteo Salvini (Ligue) parle d'un pays à souveraineté limitée tandis que Luigi di Maio (M5S) demande une procédure de destitution du président Mattarella. Cette dernière est impossible puisqu'il faut deux chefs d'accusation très graves : une haute trahison et une atteinte au droit constitutionnel. »

[► Lien vers l'article](#)

La Croix

28 mai 2018

Avec Frédéric Farah, enseignant en sciences économiques

Le vote des électeurs est-il vraiment respecté en Italie ?

Allemagne, Autriche, Italie : faute de majorité claire, les derniers scrutins européens ont été suivis d'alliances et d'altérations politiques, au moment de former leur gouvernement.

À Rome, la Ligue et le Mouvement 5 étoiles ont échoué, après le veto du chef de l'État sur un ministre de l'Économie anti-euro. « *Tout ça n'est pas la démocratie, ce n'est pas le respect du vote populaire* », s'est insurgé hier Matteo Salvini, le patron de la Ligue.

Avec Frédéric Farah économiste, chercheur au laboratoire Phare (Philosophie, histoire et analyse des représentations économiques) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le président de la République italienne, Sergio Mattarella, a empêché la formation par Giuseppe Conte d'un nouveau gouvernement. Celui-ci était issu d'un contrat de coalition, sur le modèle allemand, entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles.

[► Lien vers l'article](#)

L'Étudiant

25 mai 2018

Avec Frédérique Matonti, enseignante en science politique

Écoles de journalisme reconnues : 14 formations très exigeantes

Parmi les 14 écoles de journalisme "reconnues par la profession", privées ou publiques et disséminées aux quatre coins de la France, 12 d'entre elles proposent un diplôme de niveau master, et recrutent leurs candidats à partir de bac+3 : le CUEJ à Strasbourg, l'EJCAM à Marseille, l'EJDG à Grenoble, l'EJT à Toulouse, l'ESJ à Lille, l'IJBA à Bordeaux, le CELSA, le CFJ, l'École de journalisme de Sciences po, l'IFP, et l'IPJ à Paris, ainsi qu'à partir de cette année l'EPJT à Tours (voir encadré). Les IUT (instituts universitaires de technologie) de Lannion et de Cannes recrutent quant à eux des bacheliers et les préparent à un DUT (diplôme universitaire de technologie). Dans la pratique, ce qui est reconnu, ce n'est pas l'école en elle-même, mais la formation qu'elle dispense. La CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes), se fonde sur dix critères pour agréer les formations. Notamment : des frais de scolarité accessibles au plus grand nombre, un accompagnement pour l'insertion professionnelle, des cursus observés de près par la commission et des stages définis. Le cursus doit de plus former au journalisme de façon générale, aux différents médias. Ainsi, ces 14 cursus sont vus par beaucoup comme des références dans le secteur.

[► Lien vers l'article](#)

Les Échos Week-End

25 mai 2018

Avec Francis Joannes, professeur émérite d'histoire ancienne

Iconem, la start-up qui sauve le patrimoine

Guerres, urbanisation, changement climatique : de nombreux sites archéologiques sont en passe de disparaître. La start-up française Iconem utilise des drones pour les reconstituer numériquement. Une démarche unique au monde.

« Voilà la tour de la Princesse. Vous voulez voir la chambre des gardes ? » Sur l'immense écran plat qui couvre le mur, le fabuleux krak des Chevaliers se dévoile. On se promène virtuellement dans l'immense forteresse datant des croisades. « Là vous voyez les dégradations vraisemblablement dues à des tirs. » Oui, on voit... Les détails sont même saisissants. Situées dans l'ouest de la Syrie à quelques dizaines de kilomètres de Homs, les pierres millénaires portent les stigmates des combats récents.

[► Lien via Europresse](#)

Capital.fr

24 mai 2018

Avec Frédéric Tristram, maître de conférences en histoire

Mai 68 a bouleversé notre vieux modèle économique

La révolution estudiantine n'a pas seulement libéré nos moeurs : elle a aussi mis à terre le modèle de développement fordiste qui prévalait depuis un demi-siècle, nous rappelle Frédéric Tristram, maître de conférences en histoire économique contemporaine à Paris 1 Panthéon- Sorbonne. Et les conséquences sont lourdes.

Capital : Lorsque l'on pense à Mai 68, les mutations sociétales provoquées par cet événement viennent facilement à l'esprit. C'est moins le cas en ce qui concerne ses conséquences économiques ou sociales. Pourquoi ?

Frédéric Tristram : Parce que l'aspect sociétal de Mai 68 est plus visible et plus simple à analyser. La société française était corsetée et la morale traditionnelle, incarnée par le général de Gaulle, de plus en plus contestée.

[▶ Lien vers l'article](#)

Le JDD.fr

24 mai 2018

Avec Marie-Anne Cohendet, professeur de droit public

Y a-t-il trop de parlementaires en France?

Mercredi matin, les projets de loi organique et ordinaire de la réforme institutionnelle ont été présentés en Conseil des ministres. Cette réforme prévoit une réduction du nombre de députée : on passerait de 577 députés à 404 et de 348 sénateurs à 244, soit une diminution de 30% du nombre de parlementaires. Une partie de l'opposition accuse l'exécutif de porter atteinte à la démocratie au travers de cette réforme, mais la majorité défend une volonté d'accélérer les procédures.

[▶ Lien vers l'article](#)

France Info.fr

23 mai 2018

Avec Frédéric Farah, enseignant en sciences économiques

Chômage : "Dire que le plein emploi est un objectif de politique publique me semble être quelque chose d'archaïque"

Après une amélioration à la fin de l'année 2017, la courbe du chômage remonte. Le taux de chômage est reparti à la hausse (+0,2 point) au 1er trimestre, pour s'établir à 9,2 % en France entière (hors Mayotte), selon des chiffres provisoires de l'Insee publiés ce mercredi 23 mai. Pour les "Informés de franceinfo", la notion de plein-emploi est à relativiser.

Gaspard Koenig, philosophe, enseignant à Sciences Po, président-fondateur du think-tank Génération Libre, auteur de "Voyage d'un philosophe aux pays des libertés" (éd. de l'Observatoire, fév. 2018)

Frédéric Farah, économiste, chercheur et enseignant à l'université Panthéon-Sorbonne

Audrey Goutard, chef adjointe du service Enquêtes/Reportages de France Télévisions

Éric Mettout, directeur adjoint de la rédaction de l'Express

[► Lien vers l'émission](#)

La Tribune

23 mai 2018

Avec Rémi Bazillier, professeur d'économie à l'Université Panthéon-Sorbonne

Les 7 grandes mutations du monde du travail depuis Mai-68

À la faveur de l'informatisation et de l'assouplissement des organisations, les conditions de travail se sont améliorées en 50 ans. L'emploi, quant à lui, est de plus en plus précaire. Retour sur un demi-siècle de transformations.

En 50 ans, le monde du travail et de l'emploi a beaucoup évolué. Zoom sur 7 points qui illustrent ces mutations.

Un temps de travail fortement réduit

« *Ne perds pas ta vie à la gagner* », disait le slogan. Le moins que l'on puisse dire c'est, qu'en cinquante ans, le temps passé au travail a relativement diminué. Alors qu'en 1968, un salarié travaillait en moyenne 1.849 heures en un an, un demi-siècle plus tard, **la durée annuelle du travail des salariés est de 1.389 heures.**

[► Lien vers l'article](#)

The Conversation

22 mai 2018

Avec Jean-Paul Demoule, professeur émérite de protohistoire européenne

Le progrès, depuis quand ?

Depuis la Renaissance, et surtout depuis le Siècle des Lumières, l'occident a vécu selon le paradigme du progrès continu. Depuis la Renaissance seulement, car avant cette époque, cette vision unilinéaire et triomphante du progrès ne faisait pas l'unanimité. Pour certaines sociétés, le monde passait en effet par une série de cycles réguliers. Ainsi des Mayas, dont un des calendriers prévoyait (suivant des calculs plus ou moins approximatifs) la fin d'un cycle vers 2012 de notre ère, ce qui a été aussitôt interprété – on s'en souvient peut-être – comme la prédiction de « la fin du monde » !

Chez les Grecs, le poète Hésiode, repris par Platon, évoque une série d'« âges », successivement « d'or », puis « de bronze », puis « des héros », et enfin « de fer », soit l'époque contemporaine du poète, marquée par la guerre. La Bible elle-même commence par la « Chute » de l'humanité, exclue du Paradis terrestre pour avoir goûté au fruit du « discernement du bien et du mal », et ainsi condamnée à travailler à la sueur de son front et à accoucher dans la douleur.

[► Lien vers l'article](#)

France Musique

21 mai 2018

Avec Marie Buscatto, professeure de sociologie

Jazz Culture : Femmes du jazz - Marie Buscatto

Réédition au format poche de "Femmes du jazz" de Marie Buscatto aux CNRS Editions/Biblis. Et sur le même thème, "Le grand dégendrement", une conférence musicale à Paris, samedi 2 juin.

Ella Fitzgerald, Nina Simone, Billie Holiday, Mary Lou Williams... Les femmes du jazz sont-elles toutes américaines ? Non, il en existe aussi des françaises ! Mais que veut dire être une jazzwoman en France aujourd'hui ? Les femmes du jazz bénéficient-elles toutes du même crédit et de la même reconnaissance que ces icônes mondiales ?

Cela n'est pas si sûr tant elles semblent marginalisées dans leur milieu, contrairement à leurs confrères masculins. Cette marginalisation est d'autant plus étonnante qu'elle est dénoncée par les professionnels eux-mêmes, qui la jugent contraire à l'esprit de liberté et de créativité du jazz.

Ils en sont néanmoins les acteurs, voire les actrices, même si c'est à leur corps défendant. Avec "Femmes du jazz - musicalités, féminités, marginalisations", Marie Buscatto rend compte de ce paradoxe. Fondé sur une enquête ethnographique passionnante, il fait également appel à l'entretien, au témoignage et à la presse. Un travail qui fut pionnier lors de la première édition de l'ouvrage, en 2007, aux éditions du CNRS. Marie Buscatto est professeure de sociologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Marie Buscatto est chercheuse à l'IDHE.S (Paris I-CNRS).

[► Lien vers l'article](#)

RFI

21 mai 2018

Avec Jean-François Amadieu, sociologue spécialiste des relations sociales au travail, directeur de l'Observatoire des discriminations

SNCF: le conflit peut-il se durcir ?

La semaine qui débute sera peut-être celle d'un tournant dans le conflit de la SNCF. Ce lundi s'achève la consultation interne des cheminots sur le projet de réforme ferroviaire du gouvernement. Un texte qui sera examiné en commission au Sénat à partir de mercredi, avant un rendez-vous vendredi entre les syndicats et le Premier ministre Edouard Philippe. Alors que la mobilisation faiblit après plus d'un mois et demi de grève « en pointillé », certains prédisent déjà une sortie de conflit. Au contraire, suite à plusieurs incidents, faut-il s'attendre à un durcissement du mouvement de la part d'opposants qui veulent faire entendre leur voix coûte que coûte ? C'est notre débat ce soir.

[► Lien vers la vidéo](#)

France Culture

19 mai 2018

Avec Robert Frank, professeur émérite, spécialiste de l'histoire européenne et des relations internationales

Le Brexit et la question irlandaise

Quelles sont les conséquences du Brexit sur la relation entre la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Union Européenne? Quels sont les enjeux autour de la frontière entre les deux Irlande et quels sont les dangers pour la paix et la prospérité qui s'étaient installées après des années de violences ?

Autour de Christine Ockrent :

Robert Frank, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire européenne et des relations internationales. Il a dirigé *Pour l'histoire des relations internationales* (PUF 2012) et il a publié *Le prix du réarmement français : 1935-193_9*, aux Editions de la Sorbonne, en 2017.

[► Lien vers l'article](#)

Localtis

18 mai 2018

Avec Géraldine Chavier, professeur de droit public

Organisation territoriale - Mutualisations, fusions, expérimentations... les départements repartent à l'offensive

Affaiblis par une réforme territoriale venue muscler les régions et les intercommunalités, les départements entendent malgré tout tracer leur chemin. Lors d'un colloque organisé le 16 mai par l'Assemblée des départements de France, plusieurs présidents d'exécutifs départementaux ont mis en avant la capacité d'adaptation de leurs collectivités. Après avoir initié au cours des dernières années de nombreuses mutualisations, certains se sont dit prêts à la fusion de leurs départements, d'autres à recourir au droit à l'expérimentation afin, notamment, d'étoffer leurs compétences.

[► Lien vers l'article](#)

The Conversation

15 mai 2018

Avec Jérôme Caby, professeur à l'IAE

Débat : Faut-il raser les business schools ? « Tout ce qui est excessif est insignifiant »

Dans un article provocateur publié par *The Guardian* et repris en France par les *Echos*, un professeur britannique, Martin Parker, appelle à rayer de la carte les *business schools* (appelées en France « écoles de commerce ») partout dans le monde.

Comme toujours, et comme le soulignait Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Si l'auteur soulève certains problèmes bien réels et déjà à l'esprit de la plupart des doyens d'école, il en tire des conclusions qui semblent fallacieuses. Celles-ci paraissent qui plus est fortement teintées d'idéologie, à l'instar des critiques qu'il formule à l'encontre de ces institutions. Il s'appuie pour cela sur des arguments que nous nous proposons de réfuter. L'auteur reproche aux écoles leur asservissement idéologique au capitalisme managérial. Il considère à l'évidence qu'il s'agit d'une mauvaise voie, en s'appuyant essentiellement sur les excès que nous avons tous pu constater ces dernières années (la crise de 2008 par exemple).

[► Lien vers l'article](#)

BFM Business

14 mai 2018

Avec Christian de Boissieu, professeur émérite en sciences économiques

Les Experts

Avec: Christian de Boissieu, professeur à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Jérôme Dedeyan, président d'Erès. Et Léonidas Kalogeropoulos, PDG de Médiation

[▶ Lien vers l'article](#)

Arts Hebdo Médias.com

14 mai 2018

Avec Iglïka Christova, doctorante à l'École des arts de la Sorbonne

Sous microscope, l'œuvre se dévoile

Plasticienne franco-bulgare, Iglïka Christova est chercheure-doctorante à 'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle s'intéresse particulièrement à la pollinisation entre le dessin et microscopie. Et, plus largement, à la relation que l'art peut entretenir avec la biologie. S'inscrivant dans une recherche transversale tant plastique que théorique entre l'art et la science, Iglïka Christova propose régulièrement aux lecteurs d'ArtsHebdoMédias des variations et réflexions sur ce thème. En voici le quatrième volet.

[▶ Lien vers l'article](#)

Europe 1

13 mai 2018

Avec Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel

C'est arrivé demain

Le dimanche, place à l'actualité qui vient, les sujets de société, les sciences, avec tous ceux qui transforment et inventent le monde de demain y compris les artistes. Le samedi ou le dimanche, de la simplicité, de la curiosité et de l'empathie avec une pointe d'humour et d'émotion.

1/ « En quoi la réforme de la constitution servira-t-elle la France et les Français ? » Dominique Rousseau

Professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

Auteur de "Radicaliser la démocratie : propositions pour une refondation", éd. Seuil

2/ « Libérons-nous ! Un plaidoyer philosophique pour le revenu universel »

[► Lien vers l'émission](#)

Capital.fr

11 mai 2018

Avec Jean-Michel Tobelem, enseignant-chercheur en sciences de gestion

Louvre-Lens : on attend toujours les retombées économiques

La fréquentation plafonne, l'impact économique sur l'agglomération aussi. Cinq ans après, les acteurs se remobilisent pour tenter de donner un nouveau souffle au projet.

En 2012, une délégation d'élus et d'acteurs économiques de la région avait fait le voyage à Bilbao. Presque un pèlerinage, au moins autant économique que culturel. Il s'agissait de comprendre – pour la reproduire – la dynamique générée par le musée Guggenheim sur la capitale du Pays basque espagnol. Les délégués nordistes en étaient repartis avec l'espoir que la ville de Lens et l'ancien bassin minier allaient pouvoir bénéficier d'un effet similaire grâce à l'ouverture du musée du Louvre prévue en décembre de cette année-là.

Cela aurait fait du bien à ce territoire, terriblement marqué par la crise industrielle. Mais cinq ans ont passé et ces espoirs ont été douchés : les promoteurs du projet tentent au contraire de se débarrasser de la comparaison à tout prix, tant elle est peu flatteuse.

[► Lien vers l'article](#)